

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2012

Présents : Mmes PALLOT Annie. BOLAND Sylvie. MOREAU Karine. NAULIN Aline. COGNARD Véronique. MM. CHIERICI Daniel. DEMORTIERE André. LORTON Nicolas. SCHUSTER Walter. MARLOT Emmanuel. PALLOT Jean-Paul. LADROUE Philippe. HASSLER Joseph.

Absents excusés : DESBROSSES Anne-Marie. TOUILLON Jean-Christophe

Monsieur Jean Paul PALLOT est nommé secrétaire de séance

La séance est ouverte à 20h00, Mme le Maire demande l'approbation du compte rendu de la réunion du 06 février 2012. Le Conseil approuve à l'unanimité sans remarque.

I – COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Compte administratif de la commune 2011

Le compte administratif de la commune laisse apparaître en dépenses de fonctionnement des totaux arrêtés à 814 058.08 € et 1 160 251.39 € en recettes d'où pour l'exercice 2011 un excédent de 346 193.31 €. A ce résultat il convient d'ajouter l'excédent antérieur de 1 023 267.53 € d'où un excédent cumulé de 1 369 460.84 € au 31 décembre 2011. En investissement les dépenses sont arrêtées à 119 882.89 € alors que les recettes réalisées font apparaître un total de 169 164.73 € soit un excédent de 49 281.84 € pour l'année 2011. Après reprise du déficit antérieur de 81 103.39 € apparaît à cette section un déficit cumulé de 31 821.55 € au 31 décembre 2011. Les restes à réaliser en dépenses représentent au total de 219 000 € et en recettes 44 904 € d'où un déficit total corrigé de 205 917.55 €.

Mme le Maire quitte la salle et M. CHIERICI soumet au vote le compte administratif. Le compte administratif 2011 est approuvé par 12 voix POUR.

Compte administratif service de l'eau

Le compte administratif du service de l'eau laisse apparaître en section d'exploitation des dépenses de 134 575.56 € et 135 423.12 € en recettes d'où un excédent de 847.56 €. A ce résultat il convient d'ajouter l'excédent antérieur de 41 211.09 € pour un nouvel excédent cumulé de 42 058.65 € au 31 décembre 2011.

En section d'investissement, les dépenses de 124 307.85 € pour des recettes de 25 723.28 € laissent apparaître un déficit de 98 584.57 €. A cette section il convient de reprendre l'excédent antérieur de 190 356.29 € pour un nouvel excédent cumulé de 91 771.72 € au 31 décembre 2011.

Mme le Maire quitte la salle et M. CHIERICI soumet au vote le compte administratif. Le compte administratif 2011 est approuvé par 12 voix POUR.

Compte administratif service de l'assainissement

Le compte administratif du service assainissement laisse apparaître en section d'exploitation des dépenses de 44 904.99 € et 64 038.36 en recettes d'où un excédent de 19 133.37 € auquel il convient d'ajouter l'excédent antérieur de 63 146.37 € pour un nouvel excédent cumulé de 82 279.74 € au 31 décembre 2011.

En section d'investissement les dépenses de 31 733.01 € pour des recettes de 94 941.06 € d'où un excédent de 63 208.05 € auquel il convient de reprendre le déficit antérieur de 28 805.37 € pour un nouvel excédent cumulé de 34 402.68 € au 31 décembre 2011.

Mme le Maire quitte la salle et M. CHIERICI soumet au vote le compte administratif. Le compte administratif 2011 est approuvé par 12 voix POUR.

II – AFFECTATION DU RESULTAT

Commune : sur proposition de Mme le Maire, le Conseil décide à l'unanimité d'affecter la somme de 205 917.55 € (déficit d'investissement 31 821.55 € + reste à réaliser 219 000 € de dépenses et 44 904 € de recettes) en couverture du déficit d'investissement et de reporter la somme de 1 163 543.29 € au R002 de la section de fonctionnement du budget 2012.

Eau : Le Conseil à l'unanimité décide d'affecter la somme de 42 058.65 € au R002 de la section d'exploitation et la somme de 91 771.72 € au R001 de la section d'investissement du budget 2012.

Assainissement : Le Conseil à l'unanimité décide d'affecter la somme de 82 279.74 € au R002 de la section d'exploitation et la somme de 34 402.68 € au R001 de la section d'investissement du budget 2012.

III – COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion de Mme MICOLLIER présentés par Mme le Maire sont identiques aux comptes administratifs et sont approuvés à l'unanimité.

IV – SUBVENTIONS

Mme le Maire soumet au Conseil les nouvelles demandes de subventions reçues, les élus membres ou représentant une association n'entrent pas dans la discussion des subventions les concernant. Les subventions suivantes sont accordées par le Conseil :

- Les amis des livres 80 €
- Les petites fourchettes 2 680 €
- CEP St Christophe 30 €
- Elan Palingeois..... 1 220 €
- FNATH 25 €
- France ADOT..... 16 €
- Le cyclo palingeois 400 €
- Les Fanfarons 420 €

- Les Papillons Blancs 120 €
- Service de soins à domicile 50 €
- Bleuets de France 20 €

V – ASSURANCE CMJ

Le Conseil à l'unanimité autorise Mme le Maire à renouveler le contrat MAE pour le CMJ pour la somme de 111.71 € annuelle.

VI – RECLAMATION EAU

Suite à une demande de dégrèvement d'une facture d'eau d'un abonné à cause d'une fuite importante le conseil à l'unanimité refuse le dégrèvement mais décide d'accorder à l'abonné des facilités de paiement en concertation avec lui.

VII – REMPLACEMENT MATERIEL VÉTUSTE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à une 1^{ère} proposition du SYDESL, le Conseil accepte la participation demandée à la somme de 7 900 € pour un coût total de 15 79287 € correspondant au remplacement de 42 lampes moins énergivores et moins polluantes. Une 2^{ème} proposition pour remplacer 44 luminaires boule pour participation de la commune à hauteur de 8 100 € pour un coût total 27 000 € (subventionnée à 70% par le SYDESL et l'ADEME). Le Conseil accepte cette 2^{ème} proposition. M. LORTON demande de prévoir une réunion de la commission pour bien cibler les matériels réellement vétustes.

VIII – CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE TRANSPORT SCOLAIRE.

Mme le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer une nouvelle convention avec le Conseil Général concernant la gestion des transports scolaires pour une durée de 4 ans (du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2016).

Le Conseil à l'unanimité autorise la signature.

IX – BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC OPAC

Mme le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer avec l'OPAC de S&L un bail emphytéotique pour une durée de 40 ans concernant le bâtiment rénové au bourg dénommé « Le Pavillon des Moines ».

Le Conseil à l'unanimité autorise la signature à l'étude de Maître LAMOTTE-CHAMPY, notaire à PALINGES.

X – SPECTACLE DU 12 AVRIL 2012 CHAROLAIS-BRIONNAIS

Sur proposition de Mme le Maire, le prix des entrées est fixé à 6 € avec un tarif préférentiel de 4 € pour les abonnés. L'intendance sera confiée à l'association « Les Fanfarons »

XI – BUREAU DE VOTE ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DES 22/04 et 06/05/2012.

Bureau de vote du 22/04/2012 : 1^{er} tour élections présidentielles

Présidente : Mme PALLOT Annie

Vice-président : M. CHIERICI Daniel

Secrétaire : M. PALLOT Jean-Paul

Assesseurs titulaires : MM. LORTON Nicolas. DEMORTIERE André. M. LADROUE Philippe.

Assesseurs suppléants : Mmes DESBROSSES Anne-Marie. COGNARD Véronique. MARLOT Emmanuel.

8h00 → 11h30 : PALLOT Jean-Paul – LADROUE Philippe – LORTON Nicolas

11h30 → 15h00 : DEMORTIERE André – DESBROSSES Anne-Marie

15h00 → 18h00 : COGNARD Véronique – MARLOT Emmanuel – PALLOT Jean-Paul

Bureau de vote du 06/05/2012 : 2^{ème} tour élections présidentielles

Présidente : Mme PALLOT Annie

Vice-président : M. CHIERICI Daniel

Secrétaire : M. PALLOT Jean-Paul

Assesseurs titulaires : MM. LORTON Nicolas. DEMORTIERE André. M. LADROUE Philippe. TOUILLON Jean Christophe – HASSLER Joseph

Assesseurs suppléants : Mmes DESBROSSES Anne-Marie. MARLOT Emmanuel. NAULIN Aline. BOLAND Sylvie. COGNARD Véronique.

8h00 → 11h30 : LADROUE Philippe – LORTON Nicolas – TOUILLON Jean-Christophe. COGNARD Véronique

11h30 → 15h00 : DEMORTIERE André – NAULIN Aline – BOLAND Sylvie

15h00 → 18h00 : HASSLER Joseph – MARLOT Emmanuel – DESBROSSES Anne-Marie – PALLOT Jean Paul

XII – MODIFICATION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DU SIEAB

Après explications des nouveaux statuts du syndicat d'étude et d'aménagement de la Bourbince, Madame le Maire demande l'approbation au Conseil pour l'extension des compétences du syndicat, la modification du calcul de la participation des communes (population et superficie), la modification du nom du syndicat qui deviendra le Syndicat Intercommunal du Bassin versant de la Bourbince. Le Conseil approuve à l'unanimité le nouveau projet de statuts.

XIII – DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Madame le Maire informe le Conseil des décisions prises :

- mise en conformité du camion benne 1 544.71 €
(limiteur de vitesse défectueux obligatoire)

- révision matériel extinction changement de prestataire pour l'entreprise AGUENOT.....1 363.55 €
- Remplacement vitre cassée salle de réunion bibliothèque..... 136.34 €
- Achat de deux aspirateurs (pour salles Polyvalente et ESPACE).... 369.00 €

XIV – QUESTIONS DIVERSES

1 – M. NESME informe le Conseil Municipal qu'il briguera un nouveau mandat aux prochaines élections législatives.

2 – Avis de naissance de Jeanne CHAUVOT BOUILLON, fille de Nathalie

3 – Invitation mariage de Julien COGNARD, fils d'Yvette, et de Sandrine DALIGAND pour le 28 avril 2012.

4 – Mme NAULIN fait part de sa surprise quant à l'interdiction des panneaux annonçant les manifestations, des pancartes continuent d'être installées semble-t-il sur des panneaux de signalisation. Mme le Maire répond qu'il s'agit d'une décision du département sur des routes lui appartenant et que nous ne maîtrisons donc pas.

5 – Une convocation pour la prochaine réunion du Conseil Municipal du 03 avril 2012 est remise à chacun des conseillers.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h55.

 *